

Guide des études Bachelor

2023-2024



Bienvenue à la Haute école de gestion Arc

Chères et chers étudiant-e-s,

Vous venez de prendre une décision importante pour votre avenir professionnel: vous avez choisi de devenir économiste d'entreprise, informaticien-ne de gestion ou économiste-juriste d'entreprise. Et c'est au sein de la Haute école de gestion Arc que vous avez décidé d'apprendre tout ce qui vous permettra d'exercer ces métiers.

À l'aube de trois ou quatre ans d'études, différentes questions se bousculent certainement dans votre esprit: Qu'est-ce qu'une HES? Quels sont les services proposés? À quoi ressemblera votre vie estudiantine? Le guide des études a été conçu pour vous répondre et vous présenter les spécificités de notre école.

La Haute école de gestion Arc est une institution à taille humaine, qui place l'étudiant-e au centre de ses préoccupations et qui lui offre la possibilité d'effectuer sa formation selon deux cycles, à plein temps ou en emploi (respectivement à temps partiel pour les filières en Informatique de gestion et Droit économique). Chaque personne est l'interlocuteur ou l'interlocutrice privilégié-e du corps enseignant et du personnel d'encadrement: nous souhaitons que votre formation y gagne véritablement en qualité et en efficacité! Dans le même but, nous vous proposons de nombreux services: des cours de perfectionnement menant à des brevets et diplômes fédéraux et internationaux, des cours de langues, des activités sportives riches et variées, des échanges en Suisse et à l'étranger, un centre de carrière, un service de soutien aux étudiant-e-s, etc.

Soucieuse de la qualité de ses prestations et, bien sûr, de son enseignement, notre école est ouverte sur sa région et sur le monde. Dans le cadre de la Déclaration de Bologne, nous proposons un cycle d'études qui conduit à l'obtention d'un Bachelor of Science en Economie d'entreprise, en Informatique de gestion ou en Droit économique. Pour ensuite approfondir vos connaissances ou en acquérir de nouvelles dans d'autres domaines, nous offrons un Master of Science in Business Administration, un Master of Advanced Studies en Lutte contre la criminalité économique, un EMBA en Management et Leadership, ainsi qu'un large éventail de formations continues, notamment des Certificates of Advanced Studies (CAS).

Nous espérons que ce guide saura vous présenter les multiples facettes de notre institution et vous accompagnera efficacement dans votre parcours estudiantin. Nous vous souhaitons une pleine réussite dans vos études et nous réjouissons de vous accueillir dès aujourd'hui comme étudiant-e au sein de notre école.

La Direction



Avertissement

Les informations contenues dans le Guide des études reflètent les aspects institutionnels et réglementaires en vigueur au moment de l'impression. Quelques changements ne sont donc pas à exclure. Nous nous engageons à vous en informer et à vous donner accès, via notre site Internet et notre Intranet, à une information actualisée. D'avance, nous vous remercions de votre compréhension.

Table des matières

1. Les aspects administratifs 6

Personnes de contact	6
Canaux d'information et de communication	6
Accueils et secrétariats	7
Lieux de formation	8
Ecolage	8
Bourses d'études	8
Changement de coordonnées	8
Attestation	8
Carte d'étudiant-e	9
Interruption ou abandon des études	9
Assurance maladie et accidents	9
AVS-AI-APG	10
Fréquentation	10
Etudes et armée	10

2. Les structures 10

Qu'est-ce qu'une HES?	10
La Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)	11
La Haute Ecole Arc (HE-Arc)	11
La Haute école de gestion Arc (HEG Arc)	11
Processus de Bologne	12
Qu'est-ce qu'un Bachelor?	12
Crédits ECTS	12

3. La vie académique 13

Déroulement de l'année académique	13
Formation	13
Modules	13
Contact avec le corps enseignant et la direction	14
Horaires	14
Examens	14
Procédure d'exmatriculation	14
Egalité & Diversité	14

4. Les infrastructures pour le site de Neuchâtel 15

Locaux	15
--------	----

Secours en cas de feu et infirmerie	15
Parking	15
Cafétéria	16
Bibliothèque	16
Casiers	16
Ecole sans fumée	16

5. Les infrastructures pour le site de Delémont 17

Locaux	17
Parking	17
Bibliothèque	17

6. Les prestations informatiques 17

Compte email	17
Réseau sans fil WIFI	18
Achat d'un ordinateur portable	18
Soutien informatique	18
Photocopies et impressions	18

7. Mobilité 19

Destinations	19
Contact	19

8. La vie estudiantine 20

Association d'étudiant-e-s	20
Sport	20
Logements	20
Service de soutien aux étudiant-e-s	20
Centre de carrière	21
Cours de langue	21

9. Les formations 22

Bachelors	22
Masters	22
Certificats d'études avancées (CAS)	22
Formations continues «Grand public»	22

10. La recherche 23

1. Les aspects administratifs

Personnes de contact

Le tableau ci-dessous mentionne les coordonnées de vos principaux interlocuteurs et interlocutrices:

Fonction	Nom	Téléphone	Courriel	Bureau
Directeur	Kubli Olivier	032 930 2020	olivier.kubli@he-arc.ch	031
Coordinateur de l'enseignement Directeur suppléant	Chappuis Guillaume	032 930 2065	guillaume.chappuis@he-arc.ch	025
Responsable de filière Droit économique	Lavanchy Pierre-Yves	032 930 2031	pierre-yves.lavanchy@he-arc.ch	027
Adjoint de filière Droit économique	Perruchoud Matthieu	032 930 2334	matthieu.perruchoud1@he-arc.ch	149
Responsable de filière Economie d'entreprise	Struchen Julien	032 930 2074	julien.struchen@he-arc.ch	153
Adjointe de filière Economie d'entreprise	Hofer Valentine	032 930 1762	valentine.hofer@he-arc.ch	304 (Delémont)
Responsable de filière Informatique de gestion	Todeschini Fabian	032 930 2310	fabian.todeschini@he-arc.ch	051
Adjoint de filière Informatique de gestion	Camus Fabrice	032 930 2095	fabrice.camus@he-arc.ch	052
Responsable du site de Delémont	Courtet-Willemin Maëlle	032 930 1717	maelle.courtet-willemin@he-arc.ch	308 (Delémont)
Responsable du site de Neuchâtel	Monnerat Stéphanie	032 930 2090	stephanie.monnerat@he-arc.ch	035

Canaux d'information et de communication

La direction, les responsables de filières, les responsables de sites, le corps enseignant et le personnel administratif s'efforcent de fournir la meilleure information possible aux étudiant-e-s.

Les responsables de filière ou leur adjoint-e se tiennent à votre disposition pour discuter de toute question importante: changement de filière, durée des études, interruption d'études, etc.

La Haute école de gestion Arc diffuse principalement l'information grâce aux canaux suivants:

- Son site Internet: heg-arc.ch, essentiellement utilisé pour la communication externe
- Son site Intranet: <https://intranet.he-arc.ch>, utilisé pour la communication interne et notamment pour la diffusion des supports et des renseignements relatifs aux cours, ainsi que de toutes autres informations à l'attention des étudiant-e-s

- L'application MyHEG: myheg.gestion.he-arc.ch pour consulter des informations relatives aux études, telles que les horaires de cours ou le programme d'examen. Elle est conçue pour s'adapter à différents supports (PC, tablette, smartphone) et actualiser les informations en temps réel
- Les écrans situés à l'accueil
- La messagerie électronique (email)

Afin de recevoir toutes les informations que nous vous communiquons, veuillez consulter régulièrement:

- Votre courrier électronique (*adresse «...@he-arc.ch»*)
- Intranet et les différents écrans situés à l'accueil

Accueils et secrétariats

Voici les coordonnées et les horaires des accueils des deux sites de formation:

Neuchâtel	Delémont
Campus Arc 1 Espace de l'Europe 21 2000 Neuchâtel gestion@he-arc.ch	Campus Arc 3 Route de Moutier 14 2800 Delémont gestion.delemont@he-arc.ch
<i>Lundi au jeudi</i> 08h00 - 11h45 // 14h00 - 18h00	<i>Lundi au jeudi</i> 08h00 - 11h30 // 13h15 - 16h45
<i>Vendredi</i> 08h00 - 11h45	<i>Vendredi</i> 08h00 - 11h30 // 13h15 - 16h30

Les horaires des secrétariats de filières sont quant à eux consultables sur [Intranet](#).

Les collaboratrices administratives qui vous y accueillent sont compétentes pour toutes les demandes relatives aux finances d'études, aux attestations d'inscription, aux renseignements généraux sur les études et aux cartes d'étudiant-e.

Personnes de contact:

- **Accueil** (Campus Arc 1)
Mme Véronique Robert-Nicoud (veronique.robert-nicoud@he-arc.ch)
Mme Véronique Volery (veronique.volery@he-arc.ch)
- Filière **Economie d'entreprise en emploi**
Mme Chantal Tomasoni (chantal.tomasoni@he-arc.ch)
- Filière **Economie d'entreprise à plein temps**
Mme Christiane Jansen (christiane.jansen@he-arc.ch)
- Filière **Informatique de gestion**
Mme Magali De Proost (magali.deproost@he-arc.ch)
- Filière **Droit économique**
Mme Melissa Lopez-Garcia (melissa.lopez-garcia@he-arc.ch)
Mme Valérie Nussbaumer (valerie.nussbaumer@he-arc.ch)
- **Site de Delémont** (Campus Arc 3)
Mme Sandra Boegli (sandra.boegli@he-arc.ch)

Lieux de formation

Située à Neuchâtel dans le bâtiment Campus Arc 1 à l'Espace de l'Europe 21, la Haute école de gestion Arc possède également un site à Delémont dans le bâtiment StrateJ (Campus Arc 3). Celui-ci est une alternative au site principal de Neuchâtel pour les étudiant-e-s en Economie d'entreprise.

Ecolage

Les frais d'inscription et d'écolage annuels sont identiques dans l'ensemble des Hautes écoles de gestion de la HES-SO. Ils s'élèvent à CHF 500.- par semestre académique, matériel de cours (livres, photocopiés, supports de cours, etc.) non compris. Une taxe unique d'un montant de CHF 150.- est perçue à l'inscription.

Les étudiant-e-s qui arrêtent leurs études en cours de semestre ne sont en aucun cas remboursé-e-s de la finance semestrielle d'études de CHF 500.-. Il en va de même pour la taxe d'inscription de CHF 150.-.

Bourses d'études

Vous pouvez sous certaines conditions obtenir des bourses cantonales.

Canton du domicile légal	Service	Adresse	Téléphone	Courriel
Berne	Section des subsides de formation	Case postale 72 2720 Tramelan	031 636 16 70	subsidés.tramelan@be.ch
Jura	Section des bourses	Route de Moutier 16 2800 Delémont	032 420 54 40	bourses@jura.ch
Neuchâtel	Office des bourses	Espace de l'Europe 2 Case postale 716 2002 Neuchâtel	032 889 66 30	ocab.bourses@ne.ch

Les autres étudiant-e-s doivent se référer à l'office des bourses de leur canton.

Changement de coordonnées

Les changements de nom, d'adresse, de numéros de téléphone privés ou professionnels sont à annoncer directement par le biais du portail [IS-Academia](#).

Attestation

Une attestation de fréquentation de l'école est délivrée à chaque étudiant-e. Celle-ci est téléchargeable directement sur le portail [IS-Academia](#).

Carte d'étudiant-e

Dès votre entrée en formation, vous recevrez une carte d'étudiant-e HES-SO qui vous permettra, entre autres de:

- Bénéficier des avantages usuels: rabais d'étudiant-e dans les librairies, cinémas, etc.
- Accéder aux lieux de cours
- Utiliser la bibliothèque
- Imprimer ou photocopier des documents en fonctionnant comme une carte de prépaiement
- Vous présenter aux examens (vous devez vous en munir pour chaque épreuve)
- Accéder aux parkings couverts de Campus Arc 1 (CHF 1.-/ heure entamée) et Campus Arc 3 (CHF 0.50/ heure entamée)

A sa réception, la carte d'étudiant-e vous coûtera CHF 20.-. Vous pouvez la charger au moyen de la borne automatique se situant vis-à-vis de la cafétéria de Campus Arc 1 à Neuchâtel et dans le hall d'entrée du bâtiment StrateJ à Delémont, ou encore via TWINT ou une carte de crédit sur le site www.secanda.app.

Cette carte sera prolongée jusqu'à la fin de vos études. Pour ce faire, il vous suffira de passer à l'accueil en début d'année académique afin d'y faire apposer la nouvelle vignette. En cas de perte, de vol ou de détérioration, un duplicata vous sera délivré moyennant CHF 20.-.

Toute fraude ou emploi abusif de la carte peut entraîner son annulation et supprimer tout droit au renouvellement ou à une nouvelle carte.

Interruption ou abandon des études

Toute interruption de longue durée nécessitera un accord préalable de la personne responsable dans la filière fréquentée.

- ➔ Consultez les règlements et directives spécifiques des filières dans le recueil systématique de la réglementation <https://rs.he-arc.ch>.

Assurance maladie et accidents

L'étudiant-e s'assure personnellement et à ses frais contre le risque en termes de maladies et accidents. La Haute Ecole Arc n'intervient pas dans ce domaine.

AVS-AI-APG

La loi sur l'AVS impose aux étudiant-e-s suisses ainsi qu'aux étudiant-e-s étrangers et étrangères domicilié-e-s en Suisse de cotiser dès le 1er janvier suivant leur 20e anniversaire. Les étudiant-e-s sans activité lucrative paient en principe CHF 503.-/an. Des renseignements plus précis peuvent être obtenus auprès des caisses de compensation de chaque canton.

➔ Pour en savoir plus: www.avs-ai.info.

Fréquentation

La présence aux cours est obligatoire, de même qu'à toutes les épreuves d'évaluation durant et en fin de semestre. En cas d'absence, un justificatif valable doit être produit dans les délais.

➔ Retrouvez les règlements des filières dans le recueil systématique de la réglementation <https://rs.he-arc.ch>.

Etudes et armée

Si vous désirez faire une demande de renvoi d'un cours de répétition qui interviendrait durant vos études, il vous incombe d'entreprendre les démarches suffisamment tôt et de motiver votre demande.

➔ Pour en savoir plus: www.vtg.admin.ch.

2. Les structures

Qu'est-ce qu'une HES?

Les Hautes écoles spécialisées (HES), appelées également Universities of Applied Sciences, forment un élément important du système éducatif suisse. Elles sont adaptées aux standards internationaux et aux attentes du marché du travail.

Les HES ont pour mission d'assurer la formation de base, le perfectionnement professionnel ainsi que d'effectuer des travaux de recherche appliquée et de développement (Ra&D), en assurant un transfert technologique vers l'économie et les entreprises.

Les HES dispensent un enseignement scientifique axé sur la pratique et préparent les diplômé-e-s à entrer immédiatement dans la vie active. Après leur formation de base, elles leur offrent également la possibilité de continuer à se perfectionner en cours d'emploi en effectuant une formation continue ou un Master.

La Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)

La Haute école spécialisée de Suisse occidentale est le réseau HES couvrant la Suisse romande. Situées dans les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud, ses 28 écoles offrent des formations et des prestations de services dans six grands domaines de formation: Design et Arts visuels, Economie et Services, Ingénierie et Architecture, Musique et Arts de la scène, Santé, Travail social.

➔ Pour en savoir plus: www.hes-so.ch.

La Haute Ecole Arc (HE-Arc)

Au sein de la HES-SO, la Haute Ecole Arc est l'entité qui couvre la partie francophone du canton de Berne, le canton du Jura et le canton de Neuchâtel. Elle décline les missions des HES dans quatre domaines: Conservation-restauration, Gestion, Ingénierie et Santé.

Le siège de la Haute Ecole Arc se trouve à Neuchâtel. Ses lieux d'activités pour la formation sont situés à Delémont (Gestion et Santé) et à Neuchâtel (Conservation-restauration, Gestion, Ingénierie et Santé). Certains laboratoires et instituts de recherche se trouvent également à Saint-Imier et au Locle (Ingénierie).

La Haute école de gestion Arc (HEG Arc)

La Haute école de gestion Arc constitue l'un des quatre domaines de la Haute Ecole Arc et l'une des 28 écoles de la HES-SO. Dans le cadre de la Déclaration de Bologne, elle propose trois filières de formation conduisant au titre de Bachelor of Science HES-SO: Economie d'entreprise, Informatique de gestion et Droit économique.

Parallèlement à son offre en Bachelor, l'école propose une palette de formations Master ou continues dans plusieurs domaines d'expertises, comme le Master of Science in Business Administration, le EMBA, le MAS en Lutte contre la criminalité économique, etc.

Processus de Bologne

La Déclaration de Bologne, signée par 45 pays européens dont la Suisse, a pour but d'harmoniser l'enseignement supérieur au niveau européen afin de favoriser la mobilité durant et après les études. En bref, elle vise à créer un espace européen de l'enseignement supérieur et prévoit un agencement des études supérieures sur trois niveaux, Bachelor, Master et Doctorat.

La réalisation du modèle de Bologne a impliqué pour les Hautes Ecoles une harmonisation de l'architecture des cursus d'études, l'amélioration de la reconnaissance des diplômes et l'encouragement à la mobilité par la prise en compte des études accomplies grâce à un système de crédits (système ECTS).

Qu'est-ce qu'un Bachelor?

C'est une formation scientifique initiale dans un domaine donné et comportant 180 ECTS. Cette formation permet aux étudiant-e-s d'entrer dans le monde du travail avec des compétences professionnelles avérées et adaptées aux secteurs choisis ou, selon leurs intérêts, de réaliser un Master.

La HEG Arc propose d'ailleurs les orientations «Business in Eurasia» et «Management des systèmes d'information» dans le Master en Business Administration (90 ECTS) de la HES-SO. La poursuite d'un Master dans une autre Haute Ecole est également possible. L'entrée dans certains Masters universitaires pourra impliquer une obligation d'acquérir certains crédits supplémentaires (programme de passerelle).

Crédits ECTS

L'ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) a pour but de garantir la reconnaissance académique des études à l'étranger par un système permettant de mesurer et de comparer les résultats académiques de l'étudiant-e et de les transférer d'un établissement à l'autre. Les crédits académiques représentent la quantité de travail accompli et les notes traduisent la qualité de ce travail.

L'utilisation du système ECTS est un préalable à l'exercice de la mobilité des étudiant-e-s. Elle vous garantit en effet que les cours suivis et les modules validés lors de votre séjour à l'étranger seront reconnus lors de votre retour. Vous pourrez alors poursuivre normalement votre cursus Bachelor.

- ➔ Le nombre de crédits rattachés aux modules sont précisés dans les plans d'études, consultables sur [Intranet](#) et [heg-arc.ch](#).
- ➔ Retrouvez plus d'informations sur la mobilité en [page 19](#).

3. La vie académique

Déroulement de l'année académique

L'année académique commence en septembre à la 38^e semaine et se subdivise en deux semestres de 15 semaines de cours, conclus chacun par deux semaines d'examens:

- Le semestre d'automne, de mi-septembre (semaine 38) à fin janvier
- Le semestre de printemps, de mi-février (semaine 8) à fin juin

Dans certaines filières, des cours blocs hors de ces périodes sont également possibles.

- ➔ Retrouvez les calendriers académiques sur [Intranet](#).

Formation

Il existe deux voies d'études pour les trois filières Bachelor:

- Formation à plein temps sur 6 semestres (3 ans, travail de Bachelor compris ou non)
- Formation en cours d'emploi ou à temps partiel sur 8 semestres (4 ans, travail de Bachelor compris ou non)

La formation en Economie d'entreprise en cours d'emploi, dispensée selon le programme sur un jour complet et deux soirs par semaine, doit s'effectuer en parallèle à une activité dans le domaine de la gestion allant d'un minimum de 50% jusqu'à un maximum de 80%. Chaque étudiant-e en emploi doit fournir chaque semestre une attestation d'emploi.

Pour les formations en Droit économique et en Informatique de gestion à temps partiel, une activité professionnelle n'est pas obligatoire.

La durée maximale des études, travail de Bachelor compris, ne peut excéder 12 semestres à dater de l'immatriculation de l'étudiant-e dans la filière.

- ➔ Retrouvez les règlements des filières dans le recueil systématique de la réglementation <https://rs.he-arc.ch>.

Modules

L'enseignement est organisé en modules, chacun d'entre eux regroupant en principe plusieurs unités de cours.

- ➔ Retrouvez les descriptifs de modules dans le recueil systématique de la réglementation <https://rs.he-arc.ch>.

Contact avec le corps enseignant et la direction

Chaque enseignant-e est votre interlocutrice ou interlocuteur pour toute question relative à son cours; il ou elle peut être contacté-e par courriel. Les membres de la Direction vous reçoivent sur rendez-vous.

Horaires

Les horaires détaillés des cours sont publiés avant le début de chaque semestre sur Intranet. A noter que des modifications peuvent être faites en cours de semestre.

➔ Retrouvez les horaires des cours sur **Intranet** et dans l'application **MyHEG**.

Examens

Pour le programme Bachelor, les examens se déroulent pendant les périodes d'interruption de cours, soit:

- Pour le semestre d'automne: semaines 4 et 5
- Pour le semestre de printemps: semaines 24 et 25

Les examens de remédiation, suite à l'attribution d'une moyenne de module comprise entre 3.5 et 3.9 aux sessions normales, se déroulent généralement les semaines 34 et 35.

➔ Retrouvez en temps voulu le programme des examens sur **Intranet** et dans l'application **MyHEG**, ainsi que dans votre convocation individuelle.

Procédure d'exmatriculation

L'étudiant-e est exmatriculé-e après la réussite des études ou à la suite d'un échec définitif, ainsi qu'en cas d'arrêt des études ou de non-paiement des taxes.

L'exmatriculation peut également intervenir en cas de faute grave, de fraude ou de tricherie.

➔ Consultez le règlement d'organisation des études au sein de la HE-Arc dans le recueil systématique <https://rs.he-arc.ch>.

Egalité & Diversité

La HES-SO, attentive à l'égalité des chances dans les études, met en oeuvre une politique selon le principe du Gender Mainstreaming, à savoir une approche intégrée de l'égalité. Elle dispose également d'un réseau de répondant-e-s Egalité & Diversité.

La répondante Egalité & Diversité de la HE-Arc est Mme Ludmila Schindelholz (ludmila.schindelholz@he-arc.ch).

➔ Retrouvez les informations relatives aux programmes Egalité & Diversité sur **Internet** (www.he-arc.ch/he-arc/egalite-diversite).

4. Les infrastructures pour le site de Neuchâtel

Locaux

Le bâtiment, abritant également le Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) et le site neuchâtelois de la Haute école de musique de Genève (HEM), regroupe le secrétariat, les salles de classes et d'étude, les bureaux des collaborateurs et collaboratrices, la bibliothèque, les auditoriums, la salle des professeur-e-s, ainsi que la cafétéria.

Le bâtiment est accessible tous les jours de 6h30 à 22h00. En cas de fermeture de la porte d'entrée durant cette tranche horaire, la carte d'étudiant-e permet d'accéder à la partie centrale du bâtiment. Pour ceci, il est nécessaire de la réactiver tous les 30 jours via le lecteur situé sous le chargeur de badge, vis-à-vis de la cafétéria de Campus Arc 1.

Seuls les détenteurs de cartes d'étudiant-e sont autorisés à se trouver dans le bâtiment.

Lorsque les portes grises de la partie centrale sont fermées, il est **strictement interdit** de se trouver dans les parties latérales. A noter encore que le bâtiment se trouve sous la surveillance d'une entreprise de sécurité.

Secours en cas de feu et infirmerie

En cas d'alarme, il faut sortir immédiatement du bâtiment en utilisant exclusivement les sorties de secours (côté voies de chemin de fer).

L'infirmerie se situe dans le bureau 039.

Parking

Dans le bâtiment, un parking souterrain payant est à disposition des étudiant-e-s et du personnel. Le prix du parking est de CHF 1.- par heure entamée et doit être réglé à la sortie de ce dernier au moyen de votre carte d'étudiant-e.

Tout propriétaire de véhicule s'expose à des amendes d'ordre et/ou à des sanctions administratives dans les cas suivants:

- Véhicule garé sur une place «Helvetia» ou «Sysco»
- Véhicule garé hors des places ou sur les voies d'évacuation (contre les cages d'escalier, sous le panneau «interdiction de stationner»)
- Conducteur qui ne présente pas sa carte d'étudiant-e à la borne d'entrée du parking
- Véhicule garé à l'extérieur, aux alentours immédiats du bâtiment, hors des places autorisées
- Véhicule circulant sur l'esplanade devant le bâtiment

Cafétéria

Un coin cafétéria est à la disposition des étudiant-e-s et du personnel, avec tables, micro-ondes et distributeurs de snacks ainsi que de boissons. Vous pouvez également vous y procurer un repas chaud, froid ou encore un dessert grâce à un automate mis à disposition par l'entreprise «Midi Cinq».

Des solutions alternatives de restauration sont également proposées à Campus Arc 2.

Bibliothèque

La bibliothèque de Campus Arc 1 (salle 256) est ouverte à chaque étudiant-e de la Haute école de gestion Arc, du CMNE et de la HEM, site de Neuchâtel.

Elle fournit un service de prêts gratuits et donne un accès libre au réseau suisse des bibliothèques. Les bibliothécaires se tiennent volontiers à votre disposition pour vous aider dans vos recherches documentaires. N'hésitez pas à les contacter en envoyant un email à biblio-eco@he-arc.ch ou en vous rendant sur place.

➔ Retrouvez les horaires de la bibliothèque sur [Intranet](#).

Casiers

Un certain nombre de casiers peuvent être loués.

➔ Retrouvez les conditions générales de location sur [Intranet](#).

Ecole sans fumée

Depuis 2005, un concept d'«école sans fumée» a été mis en place. Il concerne tous les locaux de la Haute école de gestion Arc et interdit également l'usage de la cigarette électronique.

5. Les infrastructures pour le site de Delémont

Locaux

Le site de Delémont abrite également la Haute école pédagogique (HEP) et le rectorat de la HES-SO. Le secrétariat, les salles de cours, les salles des professeur-e-s et les salles d'études se trouvent au 1er étage (Campus Arc 3) du bâtiment StrateJ. La médiathèque et la cafétéria se situent au rez-de chaussée.

Le bâtiment est accessible tous les jours de 6h30 à 22h00. En cas de fermeture des portes d'entrée durant cette tranche horaire, la carte d'étudiant-e permet l'accès. Pour ceci, il est nécessaire de la réactiver tous les 30 jours via le lecteur situé vers le chargeur de badge, dans le hall d'entrée du bâtiment StrateJ.

Parking

Dans le bâtiment, un parking souterrain payant est à disposition des étudiant-e-s et du personnel. Le prix du parking est de CHF 0.50 par heure entamée et doit être réglé à la sortie de ce dernier au moyen de votre carte d'étudiant-e.

Bibliothèque

Le personnel et les étudiant-e-s sont invité-e-s à utiliser la médiathèque HEP dans le bâtiment StrateJ. Les documents se trouvant à la bibliothèque de Campus Arc 1 (Neuchâtel) – ainsi que tous les documents du réseau suisse des bibliothèques – peuvent y être commandés et retirés.

➔ Les bibliothécaires de Campus Arc 1 sont également à la disposition des utilisateurs et utilisatrices du site de Delémont pour leurs recherches documentaires. Contact: biblio-eco@he-arc.ch.

6. Les prestations informatiques

Compte email

Dès votre entrée à la HEG Arc, vous disposez d'une adresse électronique du type prenom.nom@he-arc.ch ainsi qu'un accès privilégié au réseau informatique et à Intranet. Vous pouvez ainsi avoir accès à vos courriers électroniques, ainsi qu'aux documents et informations importantes pour vos études. La connexion est possible depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone.

➔ Consultez la base de connaissances du service informatique <https://faq.he-arc.ch>.

Toutes les informations concernant les études et la vie dans l'école vous sont communiquées par courriel à l'adresse «prenom.nom@he-arc.ch». Vous devez donc relever régulièrement votre messagerie et veiller à supprimer les messages inutiles afin de toujours conserver un espace de travail suffisant.

Aucune autre adresse email ne sera utilisée pour les communications.

Votre messagerie est consultable depuis chez vous:

<https://webmail.he-arc.ch>

Utilisateur: [prenom.nom@he-arc.ch]

Mot de passe: [habituel]

Réseau sans fil WIFI

La Haute école de gestion Arc dispose d'un réseau sans fil qui couvre tous les bâtiments et bien sûr les espaces fréquentés par les étudiant-e-s.

Achat d'un ordinateur portable

L'acquisition d'un ordinateur portable est obligatoire pour les étudiant-e-s de toutes les filières.

Certains cours pour les étudiant-e-s en Economie d'entreprise se donnent sur des postes informatiques fixes équipés. En fonction des effectifs, il se peut que deux étudiant-e-s soient amené-e-s à partager une station.

Soutien informatique

Le helpdesk permet aux étudiant-e-s disposant d'un ordinateur fourni par l'école de bénéficier d'un interlocuteur susceptible de répondre à leurs questions et/ou demandes.

➔ Pour le contacter: <https://www.he-arc.ch/he-arc/informatique/> ou 032 930 10 00.

Photocopies et impressions

Votre carte d'étudiant-e fait office de badge pour la réalisation des impressions et des photocopies. Une impression couleur en A4 coûte 11 cts et l'impression noir/blanc 3 cts. Une marche à suivre explicative est affichée à proximité de chaque appareil.

7. Mobilité

Destinations

Dans le cadre de la mobilité, la HEG Arc a établi des partenariats qui s'inscrivent dans la durée, grâce auxquels vous aurez la possibilité de suivre des programmes établis sur mesure. Notre politique d'échanges met l'accent sur quatre zones géographiques: la Suisse, l'Europe, la francophonie et l'Eurasie.

- Allemagne: Berlin, Fulda, Wolfsburg-Wolfenbüttel, Zittau-Görlitz
- Azerbaïdjan: Bakou
- Belgique: Bruges / Courtrai, Bruxelles
- Canada (Québec): Sherbrooke, Québec, etc.
- Côte d'Ivoire: Yamoussoukro
- Espagne: Madrid
- Finlande: Helsinki
- France: Belfort, Chambéry, La Rochelle, Paris
- Italie: Turin
- Kazakhstan: Almaty
- Maroc: Casablanca, Tétouan
- Suisse: Bâle, Berne, Lugano, Winterthur
- Tunisie: Sfax, Tunis

La HEG Arc propose deux programmes de double diplôme Bachelor en collaboration avec des hautes écoles partenaires. Les étudiant-e-s sélectionné-e-s y réalisent leur dernière année d'études et obtiennent un diplôme de chaque institution, ce qui leur permet d'élargir leurs horizons professionnels.

- Double diplôme en Economie d'entreprise / Betriebsökonomie (fr/all), avec la Haute école spécialisée bernoise (BFH) à Berne
- Double diplôme en Informatique de gestion / Business Information Technology (fr/ang) avec Haaga-Helia University of Applied Sciences à Helsinki

Contact

L'équipe mobilité se tient à votre disposition pour tout complément d'information:

- ➔ Guillaume Chappuis, Coordinateur de l'enseignement et des relations internationales
guillaume.chappuis@he-arc.ch • 032 930 20 65
- ➔ Julia Wirth, Déléguée aux relations eurasiatiques
julia.wirth@he-arc.ch • 032 930 20 79
- ➔ Cléa Bene, Collaboratrice administrative mobilité
bureau.mobilite@he-arc.ch • 032 930 11 51
- ➔ Retrouvez également plus d'informations sur la mobilité et les échanges internationaux sur [Intranet](#).

8. La vie estudiantine

Association d'étudiant-e-s

Le Bureau des étudiants (BDE) de la HE-Arc a pour rôle de favoriser les échanges entre étudiant-e-s, de les aider à développer des projets, de les faire participer à des activités extrascolaires et de lier le monde professionnel à celui des études.

➔ Retrouvez plus d'informations sur www.instagram.com/bde_hearc.

Sport

Les étudiant-e-s ont accès à toute l'offre sportive de l'Université de Neuchâtel.

➔ Retrouvez le programme des sports proposés par l'UniNE sur [Intranet](#).

Logements

La Haute école de gestion Arc ne gère pas la mise à disposition de chambres ou d'appartements pour ses étudiant-e-s. Cependant, des listes de logements vacants sont disponibles dans différentes gérances immobilières.

Alfen (www.alfen.ch), Facchinetti Campus (<https://facchineticampus.ch>) et La Résidence-Neuchâtel (www.laresidence-neuchatel.com) proposent des logements d'étudiant-e-s.

➔ Retrouvez des petites annonces internes à la HE-Arc sur [Intranet](#).

Service de soutien aux étudiant-e-s

Le Service de soutien offre un espace d'accueil, d'écoute et de conseil et est ouvert à tout-e étudiant-e de la HEG Arc. Vous pouvez solliciter un entretien pour y aborder toute question, pour améliorer votre organisation et votre efficacité dans les études, ou trouver une oreille à propos d'un sujet personnel: solitude, stress, surcharge émotionnelle, préoccupation sentimentale, questions familiales, déprime et fatigue, inquiétudes financières, etc. Par le dialogue, la réflexion et la discussion, l'étudiant-e peut trouver ses propres solutions, être soutenu-e et aidé-e ou orienté-e vers d'autres personnes ou services.

Gratuit, le Service de soutien respecte les principes de la confidentialité en accord avec la personne concernée et dans les limites de la législation.

➔ Retrouvez le Service de soutien sur [Intranet](#).
Sylvie Garnier et Patrick Ischer vous reçoivent sur rendez-vous (sylvie.garnier@he-arc.ch et patrick.ischer@he-arc.ch).

Centre de carrière

Le Centre de carrière de la HEG Arc vise à tisser des liens entre les étudiant-e-s, diplômé-e-s et les milieux professionnels. Pour ce faire, il propose une large palette de services adaptés aux réalités du terrain:

- Entretien individuel: Un-e conseiller-ère vous reçoit pour un entretien personnel et confidentiel, lors duquel vous pouvez aborder toute question liée à votre carrière (dossier de candidature, stratégie de recherche d'emploi, préparation à l'entretien d'embauche, projet professionnel, etc.).
 - Offres d'emploi: Des entreprises déposent des offres d'emploi en ligne qui correspondent aux profils des étudiant-e-s HEG Arc.
 - Ateliers «entreprises»: Des professionnel-le-s expérimenté-e-s (recruteurs, responsables RH) présentent, discutent et commentent leur vision du recrutement.
 - Ateliers internes: Un-e conseiller-ère du Centre de carrière donne des pistes de réflexion et des recommandations concrètes sur un thème lié à la carrière.
 - Tables rondes: Des représentant-e-s du monde du travail présentent leurs activités et expériences professionnelles.
- ➔ Retrouvez le Centre de carrière sur [Internet](#) (www.he-arc.ch/gestion/centre-de-carriere) et les offres d'emploi sur [Intranet](#). L'équipe du Centre de carrière vous reçoit également sur rendez-vous (carriere.gestion@he-arc.ch).

Cours de langue

La HEG Arc propose à ses étudiant-e-s divers cours de langue, optionnels et gratuits. Cette offre est complémentaire aux cours de langue prévus dans les programmes Bachelor et permet aux étudiant-e-s d'obtenir des certifications reconnues internationalement.

➔ Retrouvez tous les détails sur [Internet](#) (www.he-arc.ch/gestion/cours-de-langue).

Goethe-Zertifikat – B2 ➔ Contact: veronique.volery@he-arc.ch	Initiation au russe et Russe des affaires – A1 à B1 ➔ Contact: julia.wirth@he-arc.ch , enseignante de russe
Prüfung Wirtschaftsdeutsch International (PWD) – C1 ➔ Contact: sherife.kir@he-arc.ch , enseignante d'allemand	Certification TRKI (test de russe comme langue étrangère) – B1 ➔ Contact: julia.wirth@he-arc.ch , enseignante de russe

9. Les formations

Bachelors

- Droit économique (à plein temps ou à temps partiel)
- Economie d'entreprise (à plein temps ou en emploi)
- Informatique de gestion (à plein temps ou à temps partiel)

Masters

- Executive Master of Business Administration (EMBA) Management & Leadership
- Master of Advanced Studies (MAS) en Lutte contre la criminalité économique
- Master of Science (MSc) en Business Administration – Orientation Business in Eurasia
- Master of Science (MSc) en Business Administration – Orientation Management des systèmes d'information

Certificats d'études avancées (CAS)

- CAS pour la Conduite des engagements de police à l'échelon d'officier
- CAS en Conduite opérationnelle des structures socio-sanitaires
- CAS en Cybercriminalité
- CAS en E-Health
- CAS en Fiscalité des PME
- CAS en Gestion publique
- CAS en Intelligence artificielle (IA) appliquée en entreprise
- CAS en Investigation financière
- CAS en Investigation numérique
- CAS pour la Magistrature pénale
- CAS en Management et leadership de projet (Niveau I)
- CAS en Outils de management public
- CAS Paralegal
- CAS en Pilotage stratégique de projet (Niveau II)
- CAS Public Affairs & Lobbying
- CAS en Supply Chain Management
- CAS en Systèmes de gestion d'entreprise
- CAS Travail et santé

Formations continues «Grand public»

Informatique de gestion

- Informatique durable: point de situation, actions possibles et opportunités
- Intelligence Artificielle: opportunités et menaces pour les entreprises
- Technologies blockchain: opportunités et menaces pour les entreprises

Comptabilité et finances

- Généraliste en comptabilité et finance
- Généraliste en marchés financiers

Marketing et communication

- Généraliste en jeux sérieux
- Généraliste en marketing et communication I - Les bases
- Généraliste en marketing et communication II - Learning by doing
- Généraliste en marketing expérientiel
- Généraliste en médias sociaux
- Le neuromarketing au service de la vente et de la publicité

RH et assurances sociales

- Curateurs privés
- Généraliste en assurances sociales
- Généraliste en droit du travail
- Généraliste en ressources humaines
- Généraliste en santé au travail
- Spécialiste en assurances sociales
- Séminaire de révision des examens de brevet en assurances sociales

Logistique, achats et ventes

- Conduire un audit fournisseur
- Spécialiste en Achats et Spécialiste en Logistique/Achats

Economie

- Initiation à l'horlogerie suisse: art, industrie et marketing
- La Chine aujourd'hui

Soft skills

- Leadership d'impact
- Marketing et management personnel
- La VOIX, instrument de communication

Cours de langue

- Préparation au diplôme «Wirtschaftsdeutsch International» (PWD)
- Initiation au russe I et II
- Russe des affaires I et II
- Préparation aux certificats de langue russe TRKI-1 et TRKI-2

10. La recherche

En tant que HES, la HEG Arc est un établissement de formation et de recherche orienté vers la pratique. Ainsi, outre le fait de garantir une formation de grande qualité, une de ses missions est de mener des activités de recherche appliquée et développement (Ra&D), ainsi que des prestations de service conduisant à une coopération étroite avec les milieux académiques et économiques.

La HEG Arc est active principalement dans les thèmes suivants:

- Communication et marketing expérientiel
- Digitalisation des organisations
- Lutte contre la criminalité économique
- Management des villes et du territoire
- Swiss-Eurasian Institute of Management (SEIM)

HEG - Haute école de gestion Arc
Espace de l'Europe 21
CH-2000 Neuchâtel

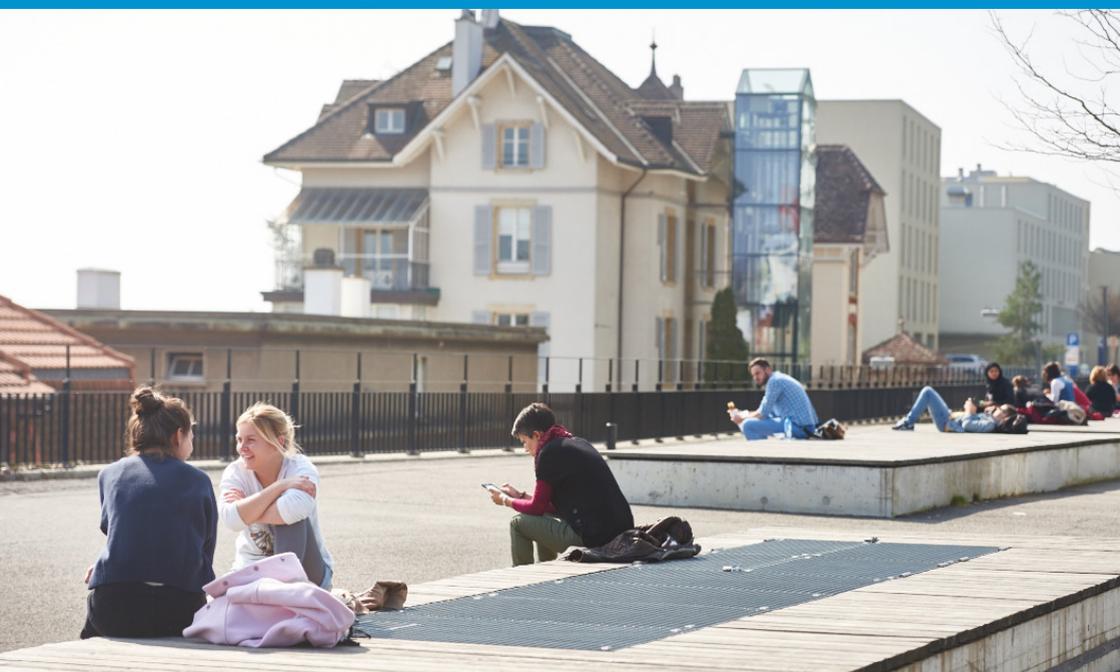
T. +41 32 930 20 20

gestion@he-arc.ch
www.heg-arc.ch

Site de Delémont
Route de Moutier 14
CH-2800 Delémont

T. +41 32 930 17 17

gestion.delemont@he-arc.ch



Impressum

Textes: Fabienne Courvoisier

Illustrations: Haute Ecole Arc

© Copyright Haute école de gestion Arc - sept. 2023

Retrouvez la HEG Arc sur les réseaux sociaux

